



### ACTUALITÉS

Les actions du département

Page 5



### TRAVAUX

Panneau d'affichage

Page 9



### PORTRAIT

Denis Fumery, paysan

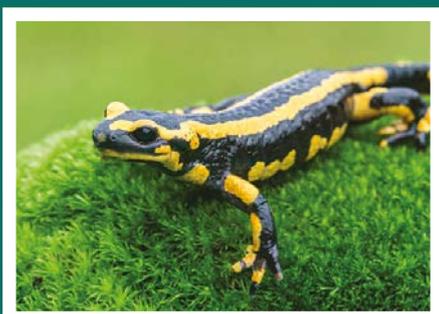
Page 10

# SOMMAIRE

---



**ÉCOLE** page 4



**DÉPARTEMENT** page 6



**ÉGLISE** page 11

3 **ÉDITORIAL**

4 **ACTUALITÉS**

7 **DOSSIER**

9 **TRAVAUX**

10 **PORTRAIT**

11 **HISTOIRE**

---

Le Feuillet n° 3 - Magazine trimestriel d'information municipal de Boisemont

Directeur de la publication : Stéphanie Savill - Maire de Boisemont

Comité de rédaction constitué de : Stéphanie Savill, Jean-Michel Albertosi, Guy Atsé, Marta Beilin, Jean-Claude Bernay, François Briandet, Martine Hieyte, Albana Wanner

Conception et mise en page : Christophe Brosy - [www.christophebrosy.com](http://www.christophebrosy.com)

Crédits photos : Mairie de Boisemont - Christophe Brosy - Jean-Michel Albertosi - Pixabay - Pexels (Brett Sayles)

Impression : RPS imprimerie - 5, rue des entrepreneurs 95210 Saint-Gratien

Tirage : 400 exemplaires



Chers Boisemontais,  
chères Boisemontaises,

**Nous voilà au cœur de la période estivale et avec elle une saison propice aux vacances, aux retrouvailles en famille ou entre amis qui n'ont pas été vus depuis un certain temps à cause de la situation sanitaire, mais aussi à la détente et**

**aux sorties.** Cela symbolise également une reprise d'activité économique pour de nombreuses activités touristiques.

La liberté de circuler, de fréquenter les commerces, les restaurants, cafés, les équipements culturels retrouvée il y a quelques semaines reste cependant fragile.

Au début de l'été ont été renouvelées les équipes à la tête des conseils régionaux et départementaux. **Le taux record d'abstention constaté pour les élections départementales et régionales est un indicateur préoccupant à plusieurs égards.**

Il révèle le manque d'adhésion aux propositions politiques et peut-être de façon plus globale le gouffre entre les préoccupations des habitants et les projets défendus, le manque de lisibilité des compétences des collectivités territoriales, ou enfin le désintérêt pour les institutions publiques. Le débat n'a été que peu de chagrin dans une campagne électorale contrainte par les restrictions de réunions publiques, limitant donc les temps d'échanges entre les électeurs et les candidats.

Le faible vote des jeunes électeurs est particulièrement révélateur de cette crise électorale, adressant le signe qu'il faut faire évoluer le processus pour ne

pas voir la situation s'aggraver dans les années à venir.

**Plutôt que de blâmer les circonstances, il est donc de rigueur d'envisager de diversifier les modalités de vote pour que chaque citoyen s'empare de ce moment important pour notre société, pour la République.**

La participation des habitants à la vie locale est un premier jalon pour s'investir sur des sujets d'intérêt général.

Avec la brocante qui est une animation forte et reconnue du village, l'occasion est donnée pour chaque habitant de s'investir au plus près de chez soi. L'organisation de cet événement nécessite toutes les contributions possibles pour sa réussite. **Le bénévolat est un engagement précieux sur notre commune. Il est même vital pour mener ce type d'événements fédérateurs.**

A la prochaine rentrée, sauf disposition contraire, l'école devrait maintenir son nombre de classes. La réflexion sur un dispositif d'étude surveillée va être lancée.

**Ce début d'année scolaire va également marquer le lancement du processus de révision du PLU de la commune.** Cette

volonté d'actualisation de nos règles d'urbanisme peut générer inquiétudes ou incertitudes sur les objectifs poursuivis. Ces derniers préserveront l'esprit du village comme le stipulait notre programme municipal. Des temps de présentation et d'échanges seront proposés aux habitants pour les partager.

Pour que cela soit à la portée du plus grand nombre, le dossier de ce feuillet propose d'exposer concrètement les étapes de cette révision.

Mais avant de commencer ces différents travaux, je vous souhaite à toutes et tous un bel été et une belle rentrée.

**Stéphanie Savill**

Maire de Boisemont

“ Le bénévolat est un engagement précieux sur notre commune. Il est même vital ”

## École

Le mois de juin a été sportif à l'école avec deux sessions d'initiation

- Le 8 juin, les CM1 et CM2 ont bénéficié d'une **initialisation au Hand-ball** au centre sportif de Menucourt.

- Le 15 juin, tous les enfants de la grande section au CM2 ont pu s'initier au tennis de table, **session animée par l'association « Tennis de Table - Menucourt »**

Les enfants de CM1/CM2 de la classe de Mme Damas ont participé à la **cérémonie de commémoration de l'appel du 18 Juin**. Les volontaires ont lu chacun à leur tour une partie de l'appel du Général de Gaulle dans un moment de grande solennité qui a touché les représentants des anciens combattants présents.



**Autre moment d'émotion, avec la cérémonie de fin de scolarité du 1er degré qui s'est déroulée le 29 juin.**



**Elle marque le départ des CM2 vers le collège.** Habituellement organisée en même temps que la fête de l'école et la kermesse, elle s'est tenue cette année en petit comité avec la présence de Madame le Maire, de Madame Dupuis, directrice, de Madame Damas, professeur des écoles de la classe et des parents d'élèves.

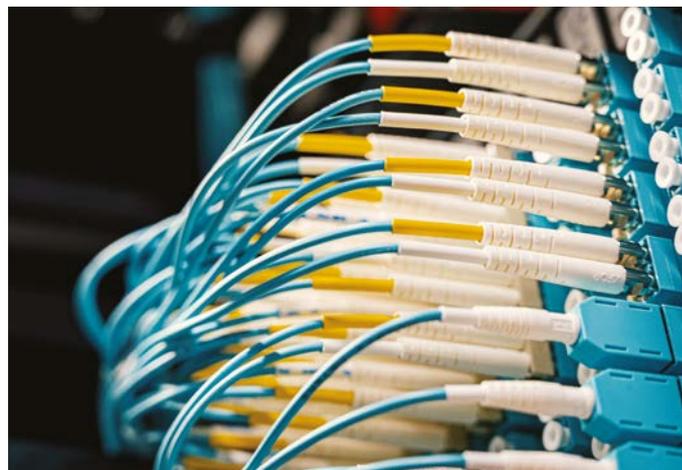
**Madame le Maire a remis à chacune et chacun des élèves, une calculatrice scientifique en signe d'encouragement et de bons vœux pour l'avenir.**

Le 2 juillet, ils ont pu découvrir le collège Frania Eisenbach-Haverland (anciennement La Taillette) de Menucourt qui les accueillera à la rentrée prochaine.

**La rentrée pour les enfants est fixée au jeudi 2 septembre.**

## Mairie

En soutien à la motion votée en février par le conseil départemental, **la mairie a organisé un sondage sur la qualité de l'accès et du fonctionnement de la fibre optique à Boisemont**. Les résultats de ce sondage ont conforté le conseil municipal à voter, lors de sa séance du 3 juillet, le soutien à la motion du conseil départemental demandant une plus grande implication des opérateurs, pour garantir la facilité d'accès et la qualité de service.



Par ailleurs, pour accélérer la résolution de problèmes avec un équipement de télécommunications (armoire ouverte par exemple), **le conseil départemental et le syndicat mixte Val d'Oise numérique ont mis en place une app. mobile «Alerte THD 95» pour permettre à tous de signaler le problème.**

Toutes les informations sur le sondage, la motion du conseil municipal et «Alerte THD 95» sont disponibles sur le site de la commune à l'adresse : <https://ville-boisemont.fr/resultats-sondage-sur-la-fibre-optique-boisemont>



## Gestion des déchets

**Peut-être désirez-vous valoriser vos déchets alimentaires en faisant votre propre compost?**

La communauté d'agglomération met gratuitement à la disposition des habitants des composteurs. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://www.cergypontoise.fr/reserver-un-composteur-habitat-pavillonnaire>



## Comité des fêtes

**Après une année d'interruption liée aux conditions sanitaires, la traditionnelle brocante revient le dimanche 5 septembre 2021.** Une nouveauté cette année, avec l'inscription en ligne qui sera ouverte jusqu'au samedi 28 août inclus. Un plan interactif permet très facilement de réserver son emplacement. **Un tarif préférentiel est toujours réservé aux Boisemontais (6 € le mètre linéaire au lieu de 9), sur présentation d'un justificatif de domicile.**

Toutes les informations à l'adresse suivante :

<https://brocabrac.fr/95/boisemont/1039507-brocante-de-boisemont> ou en scannant le QR code ci-contre.



## Conseil départemental

### Élections

**Les élections départementales des 20 et 27 juin, ont permis de désigner les nouveaux représentants du canton.** Il s'agit du binôme : Edwina ETORÉ - Alexandre PUEYO



Alexandre PUEYO était déjà conseiller départemental, représentant le canton lors de la mandature précédente.

### Forêt

**En se promenant dans le massif forestier de l'Hautil, on peut constater qu'un certain nombre de coupes ont été réalisées cet hiver qui ont interpellés plu-**



**sieurs de nos administrés.** Interrogée la direction de l'environnement et du développement durable du département du Val d'Oise qui gère le massif en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF) nous a fourni les informations suivantes :

**Les abattages réalisés cet hiver font intégralement partie du plan d'aménagement forestier validé par arrêté préfectoral pour la période 2011-2031.**

Ils devraient être maintenant terminés et seuls des travaux de façonnage/débitage des bois, d'enlèvement des grumes et de nettoyage (remise en état des chantiers) peuvent encore être effectués.

**Certaines coupes « sanitaires » ont également été nécessaires, motivées par le développement important de la maladie de l'encre du châtaignier sur le massif.**

L'ONF préconise la régénération naturelle plutôt que le reboisement. Cependant pour **la parcelle de 8000 m<sup>2</sup> se trouvant à côté des réservoirs d'eau de l'agglomération et particulièrement touchée par la maladie, une campagne de plantation d'arbres et d'arbustes «végétal local» sera entreprise à l'automne afin de recréer une lisière forestière fonctionnelle favorable au développement de la biodiversité (pollinisateurs sauvages, avifaunes...)**

Enfin les services départementaux nous confirment travailler pour améliorer la communication sur les actions menées pour gérer durablement la forêt de l'Hautil afin de répondre au mieux aux enjeux écologiques et d'accueil du public.

**Le Conseil Départemental s'efforce de préserver au mieux cette forêt sur laquelle de nombreuses actions et suivis scientifiques sont réalisés chaque année.**

## GRIMP

**Les travaux sylvicoles ont mis à découvert en forêt un puisard d'environ 3 mètres sur 3 et profond de 7 mètres dont l'origine est inconnue.** Après exploration par l'équipe du GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux) des sapeurs-pompiers du Val D'Oise, il a été comblé et sécurisé.



## Étude sur les amphibiens



**Il est interdit de perturber intentionnellement, capturer et relâcher sur place des spécimens d'espèces animales protégées.** Cependant l'arrêté inter-préfectoral n° 2021 DRIEE-IF/056 en date du 19 avril 2021 porte dérogation à ce principe pour permettre l'étude des amphibiens (Crapauds, grenouilles, salamandres et tritons).

**Mr Thomas Garriques, docteur du Musée national d'Histoire naturelle et opérateur bénévole du réseau POPAMPHIBIEN est autorisé à réaliser des prélèvements à des fins de recherche sur ces espèces.**

La dérogation couvre le massif de l'Hautil et ce jusqu'au 31 décembre 2021. Peut-être le croiserez-vous lors d'une prochaine sortie en forêt.

# Révision du PLU

Le PLU ou Plan local d'urbanisme est un document de planification urbaine qui orchestre l'aménagement et l'organisation de l'espace : répartition entre les zones constructibles ou naturelles, entre les secteurs à vocation résidentielle, récréative, agricole, etc.

Le règlement et les planches de zonage définissent ainsi les dispositions à prendre en compte pour tous les projets (hauteur des volumes, densité au sol, recul par rapport à la voirie, etc.). **Son objectif est d'assurer un déploiement équilibré, cohérent et durable du village.**

## Le PLU est constitué de 6 types de documents

### Le rapport de présentation

Il donne un résumé de la démarche qui a conduit à la version révisée du PLU. Pour cela, il établit un diagnostic et fournit une analyse de l'état initial de l'environnement.

Il présente les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et la délimitation des différentes zones.

Enfin, il fournit une évaluation des incidences des orientations du PLU sur l'environnement.

### Le PADD ou Plan d'Aménagement et de Développement Durable

C'est le document fondateur qui décrit la stratégie d'aménagement et d'organisation du territoire. L'ensemble des autres documents sont la traduction concrète de cette stratégie. Il est la projection de l'évolution du village à 10 ou 15 ans.

### Les AOP ou Orientations d'Aménagement et de Programmation

Elles définissent les opérations spécifiques ou d'envergure à réaliser. Dans le PLU actuel, il s'agit par exemple de la création des lotissements des « villas de Boisemont ».

### Le règlement

Il fixe les règles d'urbanisme applicables sur les différentes zones (interdiction de certains types de construction ou d'activités, limites d'alignement à respecter, ...)

### Les cartes et documents graphiques

Ils permettent de facilement identifier les différentes zones et certaines contraintes associées.

### Les annexes

Il s'agit d'informations complémentaires, comme les risques naturels pouvant affecter la commune (argiles gonflants, ruissellements, ...) ou l'identification d'arbres et bosquets remarquables par exemple.

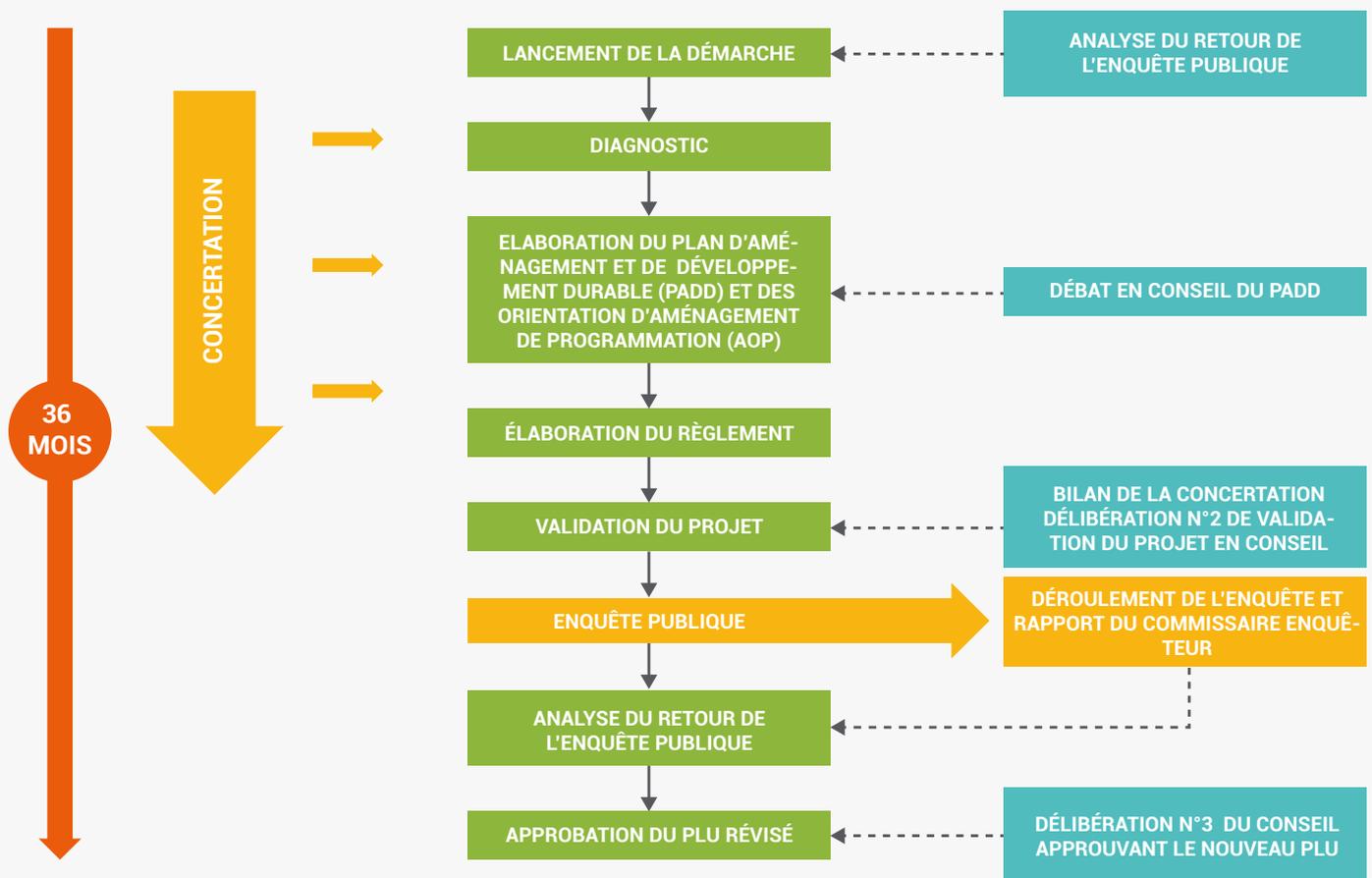
**A Boisemont, il est complété par le règlement de SPR ou Site Patrimonial Remarquable** (le nouveau nom de l'AVAP ou Aire de mise en Valeur de l'Architecture et des Paysages) qui définit les règles esthétiques permettant de respecter l'aspect patrimonial et paysagé du village.

Le PLU de Boisemont date de 2005. Même s'il a été mis à jour en 2012, puis en 2015, le contexte législatif ainsi que le contexte environnemental ont changé. **Plus qu'un simple toilettage, une refonte complète du PLU était donc nécessaire, c'est pourquoi une révision a été votée durant la session du conseil municipal du 3 avril dernier. C'est un processus long qui devrait durer environ 36 mois et dont nous allons**

**décrire le déroulement.** Nous serons accompagnés durant l'ensemble du processus par la Communauté d'Agglomération.

**La réalisation de l'ensemble de ces documents demande un savoir faire et des moyens techniques dont la commune ne dispose pas,** c'est pourquoi elle se fera aider par un bureau d'études dont le choix fait l'objet d'un marché public mené par la Communauté d'Agglomération en accord avec la municipalité.

**Après désignation du bureau d'études, le processus de révision entrera dans sa phase active qui devrait commencer à l'automne 2021.** Elle comprendra les phases suivantes :



**Comme vous pouvez le constater, les phases initiales jusqu'à la formalisation du projet feront l'objet d'une large concertation.** Le but étant que tous les habitants puissent donner leur vision de l'évolution du village et non pas de répondre aux demandes spécifiques de chacun. Les formes de cette concertation seront travaillées avec le bureau d'études et les ha-

bitants seront régulièrement informés par voie traditionnelle ou via les réseaux sociaux.

**C'est un projet de longue haleine, mais qui nous l'espérons permettra de conserver à notre village son âme et sa qualité de vie, tout en le faisant entrer de plein pied dans le 21ème siècle.**

## L'avenue des Coteaux



**Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications avenue des Coteaux sont complètement terminés.** Les accotements ont été réenherbés, permettant de rendre l'avenue aux piétons et de retrouver son côté bucolique.

## Panneau d'affichage municipal

En complément de l'affichage existant, **un nouveau panneau d'affichage a été installé en face de l'église.** Il permet de mieux présenter les informations municipales, ainsi que les affichages légaux pour une meilleure lisibilité.



## Le nouveau portail au 46 Grande Rue



**En passant par la Grande Rue, vous avez sans doute pu constater au niveau du 46, la réfection du mur et la pose d'un portail.** Cette entrée a été aménagée pour faciliter l'accès et donc l'entretien de la zone de la Cupidonne qui n'était accessible jusque-là que par une sente très étroite. Cette réalisation a permis le défrichage des herbes folles et autres ronces, longtemps attendu par les riverains.

**Ce passage va également faciliter la découverte ou la redécouverte par tous les habitants du village de cette zone longtemps fermée au public. En effet, une concertation sur l'utilisation de cet espace sera organisée à l'automne avec visite du site.** Le détail des modalités de la concertation vous seront communiquées dès qu'elles seront finalisées. A suivre ...

## Denis Fumery, paysan

Il ne réside pas dans le village, mais il cultive la terre Boisemontaise.



En effet, **Mr Denis Fumery est l'agriculteur qui avec 24.40 Ha cultive environ 90% des surfaces agricoles de la commune.** Depuis fin 2019, ces terres, vendues par l'État, sont propriétés du département du Val d'Oise (la pâture sous le château), ou d'investisseurs privés.

**Né à Courdimanche, il est établi depuis les années 1990 à Saillancourt, hameau de la commune de Sagy, d'où il cultive des terres sur Sagy, Courdimanche, Boisemont et Jouy le Moutier...**

En termes de pratiques agricoles, **Mr Fumery développe depuis de nombreuses années une agriculture qu'il qualifie de précision, ayant pour but une grande efficacité.**

**Il s'agit, non pas de faire la course au rendement, mais d'optimiser les semis et les plantations, de minimiser l'utilisation d'engrais et de traitements pour garantir le respect des terroirs et de l'environnement, tout en assurant les meilleures marges possibles.**

**Cela passe par l'utilisation d'amendements locaux comme le fumier de cheval issu du centre équestre de Boisemont, par des semis moins denses favorisant le développement harmonieux de la plante et permettant son désherbage mécanique, ou encore par l'utilisation de technologies numériques.** Ainsi,

la station météo connectée, installée dans la pâture en contrebas du château, permet de connaître en temps-réel les conditions de vent et d'humidité et de choisir la période de traitement la plus favorable. Autre exemple, l'utilisation d'un analyseur de biomasse monté sur le toit du tracteur permet d'optimiser l'épandage d'engrais azotés en fonction des besoins réels des plantes.

**L'observation constante du territoire est également importante pour identifier les actions à mener.** Identifier par exemple l'envahissement des blés par des graminées indésirables comme le ray-grass, pour traiter uniquement la zone infestée et réaliser un traitement mécanique complémentaire. **C'est pourquoi il n'est pas rare de voir Mr Fumery binette à la main en action dans ses champs.**

**Pratiquant la rotation des cultures, on va trouver sur Boisemont, selon les années, du colza, des féveroles, des betteraves à sucre, du blé tendre, de l'orge brassicole et le tournesol qui devrait faire son retour l'année prochaine.**

**Passionné par son métier, Denis Fumery aime le partager, ainsi il est président de l'association « Rencontre Ville-Campagne » qui propose l'intervention d'un agriculteur en classe de CM1 et CM2 pour parler de son métier,** car l'agriculture est un métier d'avenir comme a plaisir à le dire Denis Fumery. Et la relève est déjà assurée, par son fils Philémon qui l'a rejoint depuis trois ans, et qui est appelé à lui succéder prochainement.



# L'église Sainte Madeleine de Boisemont

Au 12ème siècle, Dreux de Meulan et son épouse Ade fondèrent à Boisemont le prieuré Sainte-Madeleine et le confièrent aux moines prémontrés de Ressons-l'Abbaye dans l'Oise. A partir de la Révolution, le prieuré a changé à plusieurs reprises de propriétaire jusqu'à ce qu'il soit légué à la commune au début du siècle dernier.



Le Presbytère, n'étant plus utilisé à ce titre, après rénovation il a accueilli la mairie au début des années 90.

Enfin, les vitraux, datant de la fin du 19ème siècle, ont fait l'objet de rénovations importantes en 2007. Dans un souci du respect du patrimoine, la restauration a été faite en conservant le maximum de pièces anciennes et en s'adaptant aux méthodes utilisées initialement.

## Architecture

La chapelle du 20ème siècle ne constitue que le chœur de l'église actuelle. Sa physionomie paraît avoir été conservée malgré les différentes réparations et reconstructions. Les clés de voûte du chœur soutiennent deux écussons que l'on peut attribuer aux fondateurs de la chapelle.

À l'extérieur, une inscription mentionne qu'en 1732, les voûtes furent rebâties aux frais du chevalier Charles François de Gars, seigneur de Boisemont depuis 1691.

## Petite histoire des cloches de l'Église

C'est le 11 Juin 1994, que la nouvelle cloche de l'église de Boisemont « Madeleine Dorothy », a été bénie. Elle porte une devise gravée « Sonne notre joie et nous rassemble », un symbole pour notre village.

### Pourquoi s'appelle t'elle Madeleine Dorothy ?

Madeleine, car c'est le nom de notre église, Dorothy parce que c'est le prénom de sa marraine bienfaitrice Dorothy Kidder qui, durant de longues années, participa à la restauration du clocher et qui a financé pour moitié l'acquisition de la nouvelle cloche. Le complément étant assuré par son parrain, M. Roger Villefeu.

### D'où vient la nouvelle cloche ?

Elle a été réalisée à la fonderie de Villedieu-les-Poêles.

Sa sonorité tout comme ses gravures ont été choisies pour représenter l'identité de Boisemont.

### Qu'est devenue l'ancienne cloche ?

L'ancienne cloche « Philiberte Clotilde », tombée un soir d'hiver en 1993, sonnait les heures et l'angélus dans le village depuis 1876.

Elle est toujours visible, scellée au sol dans l'entrée de l'Église, forte de ses 200 kilos de bronze, et ses superbes inscriptions et décorations en relief. Elle fait partie du précieux patrimoine de notre commune qui poursuit sa préservation.



Tout en appartenant à la commune, l'église Ste Madeleine fait partie du groupement paroissial Menucourt, Boisemont et Courdimanche qui reste très actif. Depuis le mois de mai, une messe y est à nouveau célébrée tous les samedis à 18h.  
Groupement paroissial de Menucourt, Boisemont et Courdimanche  
Place de l'Église - 95180 Menucourt  
Tél. : 01 34 42 30 39  
Email : [paroisse.mencourt@orange.fr](mailto:paroisse.mencourt@orange.fr)



## Infos mairie

La mairie de Boisemont vous accueille :

**Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Mercredi de 14h à 17h**

**Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Samedi de 9h à 12h**



01 34 42 34 98



[commune.boisemont@wanadoo.fr](mailto:commune.boisemont@wanadoo.fr)



[www.ville-boisemont.fr](http://www.ville-boisemont.fr)



[@villedeboisemont](https://www.facebook.com/villedeboisemont)

## NUMÉROS UTILES



En cas de fuite de gaz, contacter GRDF  
Urgence sécurité gaz au **08 00 47 33 33**



En cas de problème d'alimentation électrique  
(coupure) contacter le numéro d'Urgence  
Enedis au **09 72 67 50 95**



En cas de problème d'alimentation en eau  
(réseau), contacter le numéro d'urgence Cyo au  
**09 69 36 86 67**



Un problème d'éclairage public, contacter  
directement Cylumine au **08 05 20 00 69**

Pour toutes les autres questions concernant l'agglomération de Cergy-Pontoise (déchets, voirie, ...) , utiliser le numéro **DIRECT'AGGLO : 01 34 41 90 00** du lundi au vendredi de 9h à 17h (16h le vendredi)

Vous pouvez aussi consulter la page : <https://www.cergypontoise.fr/directagglo#/> pour accéder aux autres moyens de contact.